



CADRES SUPÉRIEURS – SERVICES FINANCIERS, COMMUNICATIONS ET AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES

CNP 00012: CADRES SUPÉRIEURS - SERVICES FINANCIERS, COMMUNICATIONS ET AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES

Élaborent et établissent les objectifs, les politiques et les programmes des organismes de services aux entreprises et supervisent les activités de l'organisme en fonction des objectifs établis.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

S.O.

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

72,12 \$

31,15 \$ FAIBLE 100,96 \$ HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

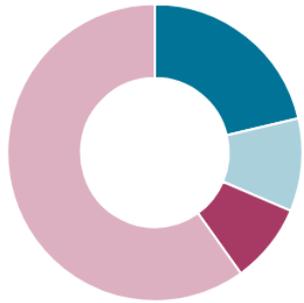
EMPLOYÉS

S.O.

SALAIRE MOYEN

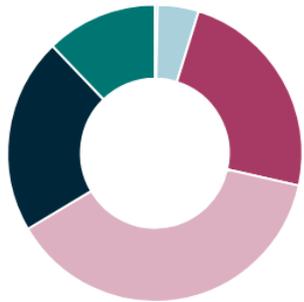
168 400 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

| | |
|---------------|--|
| 21,3 % | Services professionnels, scientifiques et techniques |
| 10,1 % | Autres services (sauf les administrations publiques) |
| 8,7 % | Finance et assurances |
| 59,9 % | Toutes les autres industries |



EMPLOI SELON L'ÂGE

| | |
|---------------|-------|
| 0,3 % | 15-24 |
| 4,5 % | 25-34 |
| 23,7 % | 35-44 |
| 38,0 % | 45-54 |
| 21,3 % | 55-64 |
| 12,2 % | 65+ |

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Chef De Direction - Compagnie Téléphonique
- Chef De L'exploitation - Société D'ingénierie
- Chef Des Services Financiers - Agence De Publicité
- Directeur Administratif/Directrice Administrative De Coopérative De Crédit
- Directeur Général/Directrice Générale De Compagnie De Gestion Immobilière
- Président/Présidente D'agence De Publicité

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- définir la mission et les orientations stratégiques de l'entreprise, notamment en formulant ses politiques ainsi que des objectifs concrets qu'ils atteignent ensuite en veillant à une gestion judicieuse des ressources humaines, financières et matérielles;
- autoriser et organiser la mise sur pied des principaux services de l'organisation et la création des postes de niveau supérieur qui s'y rattachent;
- allouer les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à la mise en oeuvre des politiques et des programmes de l'organisation, établir les contrôles administratifs et financiers, formuler et approuver les campagnes de promotion et approuver le plan d'ensemble de la gestion des ressources humaines

